

LE PRESIDENT

Mesdames, Messieurs les directrices et directeurs des Etablissements et services accueillant des personnes âgées,

Mesdames, Messieurs les directrices et directeurs des Etablissements et services accueillant des personnes en situation de handicap,

Mesdames, Messieurs les directrices et directeurs des Etablissements de la protection de l'enfance

Rennes, le 7 mai 2020

Mesdames, Messieurs les directrices et directeurs,

Monsieur le Premier Ministre a récemment annoncé l'attribution d'une prime exceptionnelle au bénéfice des personnels des établissements et services médico-sociaux prenant en charge des personnes âgées ou des personnes en situation de handicap. J'accueille très favorablement cette mesure gouvernementale qui m'apparaît comme une juste reconnaissance de l'engagement de tous ceux qui veillent à la préservation de la santé et au bien-être de nos concitoyens les plus vulnérables, dans des circonstances aussi difficiles.

Considérant que nous avons le devoir de rendre effective cette promesse, j'ai écrit un courrier au Chef du Gouvernement pour l'alerter sur les conditions de mise en œuvre de cette prime. J'ai notamment signalé que, si le Département prendrait toutes ses responsabilités à l'égard de ses partenaires, nous attendons de l'Etat un investissement financier à hauteur de l'enjeu. Sur ce point, j'ai également sollicité par écrit la Présidente de la CNSA pour demander la mobilisation rapide d'un fond d'urgence destiné à accompagner financièrement les structures médico-sociales.

En outre, j'ai souhaité attirer l'attention du Gouvernement sur les personnels des établissements relevant de la protection de l'enfance qui ne seraient pas, pour le moment, bénéficiaires de cette mesure.

Je vous transmets pour information ce courrier que je vous laisse le soin de diffuser dans les conditions que vous jugerez utiles.

Vous assurant de ma pleine mobilisation dans cette crise, je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de ma considération distinguée.

Mon plus vif engagement

Jean-Luc CHENUT